



Politie

Police Fédérale

Ecole fédérale
Groupe de Formation Maîtrise de la Violence & Sport
Complexe Gêruzet
Avenue de la Force aérienne 10
1040 Bruxelles (Etterbeek)

Tel : 02/642 73 41
Fax : 02/642 71 02

NOTE TEMPORAIRE

Numéro d'émission	DSEF/Gp MV&EPS-2009/4307-F
Date d'émission	17-09-2009
Classification	PUBLIC
Classement	CD25
Page	1/5
Annexe(s)	2
Référence PC	C

Destinataire(s) Police fédérale - Toutes les unités
Police locale - Toutes les zones

Copie: DSE/Dir
DSEF/Dep Form
DSL/SER Bxl/

Objet	Championnat de Belgique de natation pour les services de police
Référence(s)	Circulaire ministérielle GPI 37 dd 09-04-2003
Chargé de dossier	CP Chris VAN BELLEGHEM - 02/642 73 41

1 Situation

Annuellement, le Groupe de formation de Maîtrise de Violence et Sports de l'Ecole Fédérale organise le championnat de Belgique des services de police.

Cette année, la compétition se déroulera le mardi 08 décembre 2009 à la piscine communale l'ESPADON rue des Champs 69/71 à 1040 ETTERBEEK.

2 Organisation et déroulement de la compétition

2.1 Déroulement des épreuves : de la course "1" à la course "32"

Le déroulement est expliqué dans le tableau joint en annexe (annexe 2).

2.2 Catégories d'âge.

- Hommes/Dames:/1975
- Masters hommes/Masters dames: 1974/1965
- Grand masters hommes/Grand masters dames: 1964/.....

2.3 Remarques

- Un(e) nageur(euse) peut participer à maximum 2 épreuves individuelles + 2 relais.
- Il n'y a pas d'épreuves de qualification : les temps de chaque course comptent pour le classement final.

2.4 Comptabilisation des points et challenge pour les petites et grandes unités.

2.4.1 Définitions

Petite unité : unité (ZP, PJF, poste, service, direction, ...) dont le nombre de membres du personnel est inférieur ou égal à 150.

Grande unité : unité dont le nombre de membres du personnel est supérieur à 150.

2.4.2 Attribution des points

2.4.2.1 Epreuves individuelles

- Chaque participant sera classé en fonction du temps réalisé, indépendamment de son appartenance à une grande ou à une petite unité.
- Les trois premiers recevront respectivement X+7, X+4 et X+2 points, la valeur "X" étant les points récoltés par le nageur s'étant classé à la quatrième place de la course.
- Exemple : 20 nageurs :

- Points attribués en fonction du classement = de 20 (pour le 1^{er}) à 1 (pour le dernier).
- "X" est le nombre de points récolté par le nageur classé à la quatrième place soit **17 points**.
- Les trois premiers recevront donc respectivement :
le premier : 24 points (X+7), le deuxième 21 points (X+4) et le troisième 19 points (X+2).
- Dans le cas où il y aurait trois nageurs ou moins, les points seront attribués comme suit :
7 points pour le premier, 4 points pour le deuxième et 2 points pour le troisième.
- Les trois premiers de chaque discipline reçoivent une médaille.

2.4.2.2 Course relais

- L'attribution des points se fera selon le même principe que pour les épreuves individuelles.
Chaque équipe étant classée en fonction du temps réalisé.
- Les trois premières équipes recevront respectivement X+7, X+4 et X+2 points, la valeur "X" étant les points récoltés par l'équipe s'étant classée à la quatrième place de la course.
- Exemple pour 8 équipes :
 - Points attribués en fonction du classement = de 8 (pour le 1^{er}) à 1 (pour le dernier).
 - "X" est le nombre de points récolté par l'équipe classée à la quatrième place soit **5 points**.
 - Les trois premières équipes recevront donc respectivement :
la première : 12 points (X+7), la deuxième 9 points (X+4) et la troisième 7 points (X+2).
- Dans le cas où il y aurait trois équipes ou moins, les points seront attribués comme suit :
7 points pour la première, 4 points pour la deuxième et 2 points pour la troisième.
- Les trois premières équipes reçoivent une coupe.

2.4.2.3 Résultats finaux

- Un classement séparé sera fait entre les petites et les grandes unités.
- Pour établir le classement final des petites et des grandes unités, le total des points obtenus dans chaque épreuve sera comptabilisé.
- L'équipe gagnante recevra le challenge qu'elle conservera un an et qu'elle remettra en jeux l'année suivante.

2.4.2.4 Composition des équipes du relais

Les équipes qui participent au relais seront constituées comme suit :

- Grandes unités : 8 nageurs dont minimum 2 des catégories Masters, Grand masters ou dames (peu importe la catégorie)
- Petites unités : 4 nageurs dont minimum 1 des catégories Masters, Grand masters ou dames (peu importe la catégorie)

3 Timing

09h30 – 10h00:	accueil au complexe Gêruzet
10h00 – 10h30:	déplacement vers le bassin de natation
10h30 – 11h00:	échauffement
11h00 – 16h00:	compétition
16h30 – 18h00:	remise des médailles et des coupes, suivie par un drink au complexe Gêruzet

4 Participation

4.1 Groupe cible

- Tous les membres d'un service de police (fonctionnaire de police, membres du personnel CALog, militaires), peuvent s'inscrire pour une participation individuelle ou en équipe.
- La circulaire ministérielle GPI37 concernant la pratique du sport dans les services de police prévoit que l'autorité responsable peut autoriser la comptabilisation forfaitaire maximale de 07h36 pour les participants ainsi que l'utilisation d'un véhicule de service.
- Nous attendons des participants motivés et sportifs.

4.2 Equipement

- Le bonnet de bain est obligatoire
- Les bermudas sont interdits

4.3 Médailles – Trophée

- Une médaille est remise aux trois premiers de chaque épreuve individuelle et un trophée aux membres de l'équipe victorieuse du relais pour les petites et les grandes unités.
- Un trophée sera attribué à l'équipe victorieuse du challenge

4.4 Formulaire d'inscription (annexe 1)

- Le formulaire d'inscription doit être envoyé avant le 23-11-2009 (uniquement par fax au 02/642 71 02), chez le CP Chris VAN BELLEGHEM
- Le 24-11-2009, les inscriptions seront clôturées.
- Le jour de la compétition, aucune modification ne sera acceptée pour les inscriptions aux épreuves individuelles.
- La composition exacte de l'équipe effectuant le relais, devra être communiquée au plus tard pendant l'échauffement de la course.

4.5 Trajet vers le bassin - Parking

- Les possibilités de parking aux alentours du bassin de natation sont inexistantes.
- Les participants sont attendus au complexe Gêruzet à l'entrée du bloc "G" (Section sports).
- Le bassin se trouve à 5 minutes de marche du complexe Gêruzet.
- Une navette de minibus est prévue.
- Les participants qui se rendent en véhicule de service au complexe Gêruzet devront eux-mêmes trouver un emplacement de parking dans le quartier. Le service accueil sera prévenu.
- Nous vous rapellons que le complexe Gêruzet se trouve dans les environs immédiat de la gare d'ETTERBEEK, l'accès en train y est relativement aisé.

4.6 Informations complémentaires

Pour toutes informations complémentaires, pour consulter le règlement de la compétition, vous pouvez contacter le secrétariat de la DSEF/MV – Sec EPS au 02/642.71.93 ou par teamware au nom de VAN BELLEGHEM Chris.

CPMarc GOBYN
Directeur DSEF ff

Annexe I

UNITE:**RESPONSABLE:****A ENVOYER A:**

ADRESSE:

TELEPHONE:

FAX:

Teamware:

Véhicule:

DSEF

Maîtrise de la violence & EPS

Avenue de la Force Aérienne, 10

1040 BRUXELLES

Fax 02/642 71 02

NOMS(1)	Prénoms	Dates de naissance	Sexe	Catégorie	Compétition(2)	Temps(3)	Compétition(2)	Temps(3)

(1) Utiliser une ligne par nageur

(2) Mentionner uniquement les compétitions individuelles (les numéros de 1 à 20)

Relais : indiquer le nombre de relais par équipe à la fin de la liste, les noms seront communiqués le jour de la compétition

(3) Indiquer un temps de référence approximatif pour nous permettre de constituer des séries d'un niveau équivalent.

Annexe 2

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT DE BELGIQUE DE NATATION 2009

Catégories	Brasse (Br)	Dos	Papillon (Pap)	Nage libre (NL)	4 Nages (4N)	Relais
Hommes (1975/...)	50 m (1)	50 m (7)	50 m (13)	100 m (19)	100 m (25)	Petites unités 4 x 50 NL (31)
Dames (1975/....)	50 m (2)	50 m (8)	50 m (14)	100 m (20)	100 m (26)	
Masters hommes (1965/1974)	50 m (3)	50 m (9)	50 m (15)	100 m (21)	100 m (27)	
Masters dames (1965/1974)	50 m (4)	50 m (10)		100 m (22)	100 m (28)	Petites unités 4 x 25 m Sauv (17)
Grand Masters hommes (.../1964)	50 m (5)	50 m (11)	50 m (16)	50 m (23)	100 m (29)	
Grand Masters dames (.../1964)	50 m (6)	50 m (12)		50 m (24)	100 m (30)	

Pause: entre les courses 17 en 18